

## AVP 82

# La mobilisation des producteurs doit s'étendre pour ne pas subir la crise !

L'assemblée Générale de l'association des producteurs de volailles et de palmipèdes gras (AVP 82) s'est tenue lundi 26 juin dernier à la salle de sessions de la Chambre d'agriculture de Montauban. Elle s'est terminée tard car de nombreux sujets ont été abordés. Le rapport moral du président, Christian Viguié, portait sur la mobilisation à tout prix des producteurs, des partenaires administratifs, techniques et financiers car la grippe aviaire n'est pas finie : il est impératif d'anticiper pour éviter à l'avenir de subir.

Malgré une actualité dense pour la filière et de nombreuses interrogations, la DDT, le Conseil Départemental et de nombreux producteurs s'étaient malheureusement excusés.

### Bilan sur l'influenza aviaire

L'animatrice de l'association, Marie-Line Georget, a présenté les principales actions menées durant l'année 2016-2017. L'action principale était la gestion de la crise influenza aviaire avec de nombreuses réunions d'urgence pour mobiliser et sensibiliser les producteurs, démarrer la structuration de la filière courte, défendre ses intérêts, expliquer aux élus du département les difficultés de cette filière et l'urgence de mettre en place des actions.

A ce jour, les requêtes faites par l'association auprès du Conseil Départemental n'ont toujours pas abouti.

### Structuration de la filière

- Création de la section avicole à l'ALMA 82/GDS avec les représentants de la filière : Sandra Dirat, Tristan Cordier, Christian Durand.
- Création du groupe de travail palmipèdes au CNADA (Comité national des aviculteurs indépendants) avec les représentants de la filière : Sandra Dirat, Tristan Cordier, Christian Viguié.

- Participation aux réunions organisées par le Ministère de l'Agriculture à Paris pour défendre les intérêts de la filière.
- Sandra Dirat témoigne : "Depuis cette année, par le biais de la section palmipèdes du CNADA, je participe aux réunions où se décident les arrêtés. Je peux vous dire que ce n'est pas facile, qu'il faut se battre pour défendre notre filière et surtout il faut être présent à ces réunions. Si on n'est pas représenté, les décisions sont prises sans tenir compte de nos spécificités, après la sortie des arrêtés si les producteurs ne sont pas d'accord, c'est trop tard ! Si vous voulez changer les choses, il faut agir avant la sortie des arrêtés, s'organiser. Il est urgent de trouver des producteurs pour représenter la filière ! Beaucoup de producteurs me disent qu'ils n'ont pas le temps, qu'ils ont beaucoup de travail sur leur exploitation. En agissant ainsi, c'est la filière qui est mise en péril ! Déjà l'an dernier on parlait de la fin de la filière courte, on s'est battu pour la conserver mais il faut continuer à la défendre. Dire qu'on n'est pas content de la réglementation quand elle est sortie c'est peine perdue ! En ce moment, un projet de modification de l'arrêté du 8 février 2016 sur la biosécurité est en cours, par exemple, les analyses seront systématiques avant chaque déplacement d'animaux selon les conditions précises... J'ai participé à la commission nationale, nous avons fait des propositions adaptées à notre filière, l'arrêté va sortir dans peu de temps."

- Au niveau national mise en place du :
  - Pacte de Lutte signé le 13 avril 2017 au Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt
  - Cluster signé le 24 mai 2017 par la Région Nouvelle-Aquitaine la Région Occitanie, l'État et les collectivités départementales.

**Appui technique**  
En 2016-2017 ont été organisées plusieurs réunions techniques :  
- Sur le nettoyage et la désinfection des bâtiments et matériels avec le Docteur vétérinaire Jouglar Jean-Yves : 2 jours - 60 producteurs formés.  
- Formations sur la biosécurité organisées par la Chambre d'agriculture et le GDS/ALMA 82  
12 groupes - 24 jours - 146 producteurs formés.

**Bilan sanitaire du service santé animale de la DDCSPP**  
Louis Espiau accompagné de Carole Gauthier précise que le respect des règles de biosécurité est essentiel, y compris en ce qui concerne les intermédiaires (transporteurs, abatteurs...). Les enquêtes réalisées à la suite des nombreux foyers d'H5N8 ont démontré que la propagation du virus était souvent liée aux déplacements de personnes, de véhicules, de matériels et de lots d'animaux.

Il a apporté les détails sur la gestion du foyer H5N3 faiblement pathogène dans le département. Les souches faiblement pathogènes ne présentent pas de caractère de gravité mais peuvent avec le temps muter en hautement pathogène. Il est donc nécessaire d'éliminer les animaux contaminés sans attendre. Il évoque le risque constitué par la circulation en Asie de souches virales ayant un caractère zoonotique.

De nombreux échanges avec l'assemblée ont permis de répondre aux questions posées, de mieux comprendre l'épisode de H5N8 et de présenter les mesures de prévention qu'il convient d'appliquer afin d'être mieux armé pour éviter une nouvelle crise.

**Indemnisations**  
La DDT nous a transmis un tableau récapitulatif des indemnités sur les 2 épisodes H5N1 et H5N8 :  
H5N1 palmipèdes : 39 dossiers retenus, 8 bénéficiaires devront reverser un trop perçu lors des avances de 50% et 20% de la perte estimée.  
H5N1 autres volailles : 4 dossiers retenus  
H5N8 : 2 dossiers de demandes reçus, qui vont être traités.

**Hygiène alimentaire**  
Christian Mulato et Christophe Puechberty du service de la sécurité alimentaire de la DDCSPP étaient présents à l'assemblée pour nous apporter les précisions sur les nouveautés.  
**Alim'confiance**  
La publication des résultats des contrôles officiels sanitaires est mise en application suite au dispositif le 1er mars 2017. Le rythme des contrôles est annuel pour les abattoirs et tous les 5 ans pour les tueries. Une note sera attribuée, elle restera sur le site pendant 1 an, visible auprès du consommateur.  
**MON (Mode Opérateur Normalisé)**  
Suite au Règlement (CE) N°1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort, le MON précise les conditions d'abattage des animaux. Pour les abattoirs, il faut mettre en place des enregistrements sur le contrôle à l'accrochage, à l'étourdissement, à la saignée.

**Accompagner le renouvellement des éleveurs : actions à mettre en place**  
Laurence Dauch de la Chambre d'Agriculture est en charge d'aider à la transmission

des exploitation. Elle annonce les chiffres du département : 270 éleveurs dans l'aviculture, 30% ont plus de 55 ans.

Le président remercie vivement Michel Beth pour son témoignage très enrichissant et lève la séance à 18h30.

### Témoignage de Michel Beth éleveur dans le Gers

"Je suis à moitié mort ou à moitié vivant c'est comme vous voulez..."  
Michel Beth raconte à l'assemblée comment il a été confronté à ce virus : "Autour de moi, tous les jours, les élevages étaient touchés, puis inévitablement c'est arrivé chez moi. Je constatais que mes canards étaient touchés avec des comportements anormaux. Puis très vite j'ai eu de la mortalité, ça tombait comme des mouches pendant 4 jours, je ramassais des canards morts jusqu'à ce qu'on abatte tout mon élevage. Les abattages étaient organisés par une équipe de vétérinaires, d'atrapage, d'équarisseur et d'administrateurs. Personne ne s'était préparé à la propagation de ce virus."  
Côté indemnisation, sur le foyer, j'ai reçu l'avance rapidement et sur un autre site où mon élevage a été abattu préventivement, la totalité sera versée pour début juillet. Aujourd'hui, économiquement, je suis à moitié mort ou à moitié vivant c'est comme vous voulez...  
Dans le Gers nous subissons économiquement cette crise mais surtout c'est très dur psychologiquement...  
Pour le repeuplement, pour mon site foyer, les tests sont pris en charge alors que pour mon site abattage préventif, je dois prendre en charge 3 analyses à 1500 € chacune, impossible à supporter économiquement.  
Pour conclure, cette crise sanitaire c'est l'affaire de tous, la filière organisée et la filière courte, ensemble nous devons faire des efforts si on veut sortir de cette crise.

Marie-Line Georget  
Chambre d'Agriculture 82

Cette action de diffusion est cofinancée par l'Union européenne avec le fonds européen agricole pour le développement rural en Midi-pyrénées et par l'État au travers du CaeDa

10

ACTION AGRICOLE



Le président remercie vivement Michel Beth pour son témoignage très enrichissant et lève la séance à 18h30.

Marie-Line Georget  
Chambre d'Agriculture 82

Cette action de diffusion est cofinancée par l'Union européenne avec le fonds européen agricole pour le développement rural en Midi-pyrénées et par l'État au travers du CaeDa

10

### Témoignage de Michel Beth éleveur dans le Gers

"Je suis à moitié mort ou à moitié vivant c'est comme vous voulez..."

Michel Beth raconte à l'assemblée comment il a été confronté à ce virus : "Autour de moi, tous les jours, les élevages étaient touchés, puis inévitablement c'est arrivé chez moi. Je constatais que mes canards étaient touchés avec des comportements anormaux. Puis très vite j'ai eu de la mortalité, ça tombait comme des mouches pendant 4 jours, je ramassais des canards morts jusqu'à ce qu'on abatte tout mon élevage. Les abattages étaient organisés par une équipe de vétérinaires, d'atrapage, d'équarisseur et d'administrateurs. Personne ne s'était préparé à la propagation de ce virus."

Côté indemnisation, sur le foyer, j'ai reçu l'avance rapidement et sur un autre site où mon élevage a été abattu préventivement, la totalité sera versée pour début juillet. Aujourd'hui, économiquement, je suis à moitié mort ou à moitié vivant c'est comme vous voulez...

Dans le Gers nous subissons économiquement cette crise mais surtout c'est très dur psychologiquement... Pour le repeuplement, pour mon site foyer, les tests sont pris en charge alors que pour mon site abattage préventif, je dois prendre en charge 3 analyses à 1500 € chacune, impossible à supporter économiquement.

Pour conclure, cette crise sanitaire c'est l'affaire de tous, la filière organisée et la filière courte, ensemble nous devons faire des efforts si on veut sortir de cette crise.

10

ACTION AGRICOLE

L'assemblée Générale de l'association des producteurs de volailles et de palmipèdes gras (AVP 82) s'est tenue lundi 26 juin dernier à la salle de sessions de la Chambre d'agriculture de Montauban. Elle s'est terminée tard car de nombreux sujets ont été abordés. Le rapport moral du président, Christian Viguié, portait sur la mobilisation à tout prix des producteurs, des partenaires administratifs, techniques et financiers car la grippe aviaire n'est pas finie : il est impératif d'anticiper pour éviter à l'avenir de subir.

Malgré une actualité dense pour la filière et de nombreuses interrogations, la DDT, le Conseil Départemental et de nombreux producteurs s'étaient malheureusement excusés.

## Bilan sur l'influenza aviaire

L'animatrice de l'association, Marie-Line Georget, a présenté les principales actions menées durant l'année 2016-2017. L'action principale était la gestion de la crise influenza aviaire avec de nombreuses réunions d'urgence pour mobiliser et sensibiliser les producteurs, démarrer la structuration de la filière courte, défendre ses intérêts, expliquer aux élus du département les difficultés de cette filière et l'urgence de mettre en place des actions.

A ce jour, les requêtes faites par l'association auprès du Conseil Départemental n'ont toujours pas abouti.

## Structuration de la filière

- Création de la section avicole à l'ALMA 82/GDS avec les représentants de la filière :

Sandra Dirat, Tristan Cordier, Christian Durand.

- Création du groupe de travail palmipèdes au CNADA (Comité national des aviculteurs indépendants) avec les représentants de la filière : Sandra Dirat, Tristan Cordier, Christian Viguié.

- Participation aux réunions organisées par le Ministère de l'Agriculture à Paris pour défendre les intérêts de la filière.

Sandra Dirat témoigne : *"Depuis cette année, par le biais de la section palmipèdes du CNADA, je participe aux réunions où se décident les arrêtés. Je peux vous dire que ce n'est pas facile, qu'il faut se battre pour défendre notre filière et surtout il faut être présent à ces réunions. Si on n'est pas représentés, les décisions sont prises sans tenir compte de nos spécificités, après la sortie des arrêtés si les producteurs ne sont pas d'accord, c'est trop tard ! Si vous voulez changer les choses, il faut agir avant la sortie des arrêtés, s'organiser. Il est urgent de trouver des producteurs pour représenter la filière ! Beaucoup de producteurs me disent qu'ils n'ont pas le temps, qu'ils ont beaucoup de travail sur leur exploitation. En agissant ainsi, c'est la filière qui est mise en péril ! Déjà l'an dernier on parlait de la fin de la filière courte, on s'est battu pour la conserver mais il faut continuer à la défendre. Dire qu'on n'est pas content de la réglementation quand elle est sortie c'est peine perdue ! En ce moment, un projet de modification de l'arrêté du 8 février 2016 sur la biosécurité est en cours, par exemple, les analyses seront systématiques avant chaque déplacement d'animaux selon les conditions précises... J'ai participé à la commission nationale, nous avons fait des propositions adaptées à notre filière, l'arrêté va sortir dans peu de temps."*

cord, c'est trop tard ! Si vous voulez changer les choses, il faut agir avant la sortie des arrêtés, s'organiser. Il est urgent de trouver des producteurs pour représenter la filière ! Beaucoup de producteurs me disent qu'ils n'ont pas le temps, qu'ils ont beaucoup de travail sur leur exploitation. En agissant ainsi, c'est la filière qui est mise en péril ! Déjà l'an dernier on parlait de la fin de la filière courte, on s'est battu pour la conserver mais il faut continuer à la défendre. Dire qu'on n'est pas content de la réglementation quand elle est sortie c'est peine perdue ! En ce moment, un projet de modification de l'arrêté du 8 février 2016 sur la biosécurité est en cours, par exemple, les analyses seront systématiques avant chaque déplacement d'animaux selon les conditions précises... J'ai participé à la commission nationale, nous avons fait des propositions adaptées à notre filière, l'arrêté va sortir dans peu de temps."

Au niveau national mise en place du :

- Pacte de Lutte signé le 13 avril 2017 au Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt

- Cluster signé le 24 mai 2017 par la Région Nouvelle-Aquitaine la Région Occitanie, l'État et les collectivités départementales.

## Appui technique

En 2016-2017 ont été organisées plusieurs réunions techniques :

- Sur le nettoyage et la désinfection des bâtiments et matériels avec le Docteur vétérinaire Jouglar Jean-Yves : 2 jours - 60 producteurs formés.

- Formations sur la biosécurité organisées par la Chambre d'agriculture et le GDS/ALMA 82

12 groupes - 24 jours - 146 producteurs formés.

## Bilan sanitaire du service santé animale de la DDCSPP

Louis Espiau accompagné de Carole Gauthier précise que le respect des règles de biosécurité est essentiel, y compris en ce qui concerne les intermédiaires (transporteurs, abatteurs,...). Les enquêtes réalisées à la suite des nombreux foyers d'H5N8 ont démontré que la propagation du virus était souvent liée aux déplacements de personnes, de véhicules, de matériels et de lots d'animaux.

Il a apporté les détails sur la gestion du foyer H5N3 faiblement pathogène dans le départe-

ment. Les souches faiblement pathogènes ne présentent pas de caractère de gravité mais peuvent avec le temps muter en hautement pathogène. Il est donc nécessaire d'éliminer les animaux contaminés sans attendre. Il évoque le risque constitué par la circulation en Asie de souches virales ayant un caractère zoonotique.

De nombreux échanges avec l'assemblée ont permis de répondre aux questions posées, de mieux comprendre l'épisode de H5N8 et de présenter les mesures de prévention qu'il convient d'appliquer afin d'être mieux armé pour éviter une nouvelle crise.

## Indemnisations

La DDT nous a transmis un tableau récapitulatif des indemnisations sur les 2 épisodes H5N1 et H5N8 :

**H5N1 palmipèdes** : 39 dossiers retenus, 8 bénéficiaires devront reverser un trop perçu lors des avances de 50% et 20% de la perte estimée.

**H5N1 autres volailles** : 4 dossiers retenus

**H5N8** : 2 dossiers de demandes reçus, qui vont être traités.

## Hygiène alimentaire

Christian Mulato et Christophe Puechberty du service de la sécurité alimentaire de la DDCSPP étaient présents à l'assemblée pour nous apporter les précisions sur les nouveautés.

## Alim'confiance :

La publication des résultats des contrôles officiels sanitaires est mise en application suite au dispositif le 1er mars 2017. Le rythme des contrôles est annuel pour les abattoirs et tous les 5 ans pour les tueries. Une note sera attribuée, elle restera sur le site pendant 1 an, visible auprès du consommateur.

## MON (Mode Opérateur Normalisé) :

Suite au Règlement (CE) N°1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort, le MON précise les conditions d'abattage des animaux. Pour les abattoirs, il faut mettre en place des enregistrements sur le contrôle à l'accrochage, à l'étourdissement, à la saignée.

## Accompagner le renouvellement des éleveurs : actions à mettre en place

Laurence Dauch de la Chambre d'Agriculture est en charge d'aider à la transmission

des exploitation. Elle annonce les chiffres du département : 270 éleveurs dans l'aviculture, 30% ont plus de 55 ans.

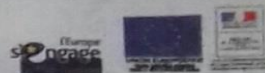
Il est donc urgent de préparer la suite de son exploitation. Des réunions d'informations seront organisées dans le département. A ce jour n'hésitez pas à contacter la Chambre d'agriculture pour vous renseigner, il est nécessaire d'anticiper. Pour vos questions, vos projets : Marie-Line Georget 05-63-63-18-05 ou Laurence Dauch 05-63-63-93-62.

Le président remercie vivement Michel Beth pour son témoignage très enrichissant et lève la séance à 18h30.



Marie-Line Georget  
Chambre d'Agriculture 82

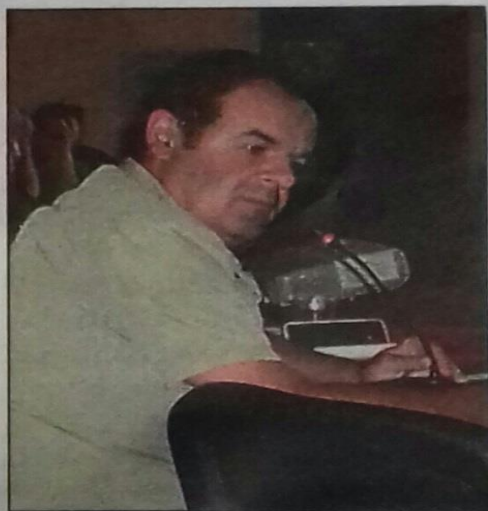
*Cette action de diffusion est cofinancée par l'Union européenne avec le fonds européen agricole pour le développement rural en Midi-pyrénées et par l'Etat au travers du CasDar*



## Témoignage de Michel Beth éleveur dans le Gers

“Je suis à moitié mort ou à moitié vivant c'est comme vous voulez...”

Michel Beth raconte à l'assemblée comment il a été confronté à ce virus : “Autour de moi, tous les jours, les élevages étaient touchés, puis inévitablement c'est arrivé chez moi. Je constatais que mes canards étaient mous avec des comportements anormaux. Puis très vite j'ai eu de la mortalité, ça tombait comme des mouches pendant 4 jours, je ramassais des canards



morts jusqu'à ce qu'on abatte tout mon élevage. Les abattages étaient organisés par une équipe de vétérinaires, d'attrapage, d'équarrisseur et d'administrateurs. Personne ne s'était préparé à la propagation de ce virus.

Coté indemnisation, sur le foyer, j'ai reçu l'avance rapidement et sur un autre site où mon d'élevage a été abattu préventivement, la totalité sera versée pour début juillet. Aujourd'hui, économiquement, je suis à moitié mort ou à moitié vivant c'est comme vous voulez...

Dans le Gers nous subissons économiquement cette crise mais surtout c'est très dur psychologiquement...

Pour le repeuplement, pour mon site foyer, les tests sont pris en charge alors que pour mon site abattage préventif, je dois prendre en charge 3 analyses à 1500 € chacune, impossible à supporter économiquement.

Pour conclure, cette crise sanitaire c'est l'affaire de tous, la filière organisée et la filière courte, ensemble nous devons faire des efforts si on veut sortir de cette crise.